

LE CHIEN

HISTOIRE D'UN OBJET DE COMPAGNIE

Victoria Vanneau



autrement

Collection « Leçons de choses »

**Une histoire vivante, dont les objets
sont les personnages inattendus.**

LE CHIEN

Meilleur ami de l'homme, machine à aimer, bébé de la famille dont on se dispute le droit de garde ou de visite : de qui parle-t-on ? Du chien bien sûr ! Pourtant, dans le droit français, il n'a d'autre statut que celui d'une chose. Depuis le Code civil de 1804, le *canis familiaris* est un bien mobilier, au même titre qu'une table. Voici le récit tumultueux de la place et du rôle donnés à cette boule de poils préférée des Français.

Les philosophes de l'Antiquité ont ouvert la question de l'âme des animaux ; ceux du XVII^e siècle tel Descartes ont rangé le chien du côté des machines ; au XIX^e, les juristes, en le classant comme une chose, ont ouvert une vaste querelle, dont l'enjeu est aujourd'hui la reconnaissance d'une « personne animale ».

Du chien de Montargis, Verbaux, qui a triomphé en combat singulier de l'assassin de son maître au XIV^e siècle, à Laïka qui voyagea dans l'espace en 1957, découvrons la singulière histoire d'un *objet* de compagnie.

Victoria Vanneau est historienne du droit et des institutions. Elle a co-écrit avec Christophe Granger *Le vase de Soissons n'existe pas et autres vérités cruelles sur l'histoire de France* (Autrement, 2013).



Illustrations de couverture : Laurent Rivelaygue
Imprimé et broché en Italie.

Le Chien

Leçons de choses

Une collection dirigée par Christophe Granger

Les objets sont le lieu d'une mémoire silencieuse. Compagnons de vie, personnages inanimés des histoires de famille, marqueurs des appartenances sociales, ils portent sans le dire la trace du temps, des goûts et des humeurs dont est fait le tissu de nos existences. À qui veut bien poser sur eux un regard désaccoutumé, ils forment ainsi l'archive vivante de nos musées imaginaires. Des jouets de l'enfance aux *sex toys*, du bibelot empoussiéré à l'étoile jaune de Vichy, tous racontent une histoire individuelle et collective à la fois, une histoire de la vie quotidienne et des faits de société. L'apparition d'un objet, ses détournements, ses redécouvertes ou encore les modalités de son obsolescence (où sont passés les chapeaux d'antan ?) trahissent des bouleversements historiques d'envergure.

C'est toute l'ambition de cette collection que de proposer, sur les traces de cet « *infra-ordinaire* » qui ravissait Perec, un voyage au pays des objets.

Le suivi éditorial de cet ouvrage a été assuré par Chloé Pathé.

© Éditions Autrement, Paris, 2014.

www.autrement.com

Victoria Vanneau

Le Chien

Histoire d'un objet de compagnie

Éditions Autrement – collection **Leçons de choses**

À Horace,
l'objet de mes pensées.

« Un chien, ce n'est qu'une chose mouvante, aboyante et frétilante
qui se balade dans le champ de notre quotidien. »

Muriel Barbery, *Une gourmandise*.



LE COMBAT D'UN CHIEN CONTRE UN GENTILHOMME
QUI AVOIT TUÉ SON MAÎTRE FAICT À MONTARGIS
Sous le règne des Charles V. en 1371.

Jacques Androuet Du Cerceau, *Le Combat d'un chien contre un gentilhomme qui avoit tué son maître, faict à Montargis sous le règne de Charles V en 1371.*
© Estampe collection Michel Hennin. BNF, département Estampes et photographie.

« Chien : spécialement créé pour sauver la vie à son maître.
Le chien est l'ami de l'homme. »

Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*.

Prologue

18 juin 1814. Au théâtre de la Gaîté, à Paris, est joué pour la première fois *Le Chien de Montargis, ou la forêt de Bondy*. Le succès est immédiat. La pièce se donne à guichets fermés. Durant vingt ans, les spectateurs, petits et grands, venus en famille, se pressent pour applaudir le personnage principal : un chien. Trois chiens, à vrai dire. Vendredi, Catulle et Miro se succéderont dans le rôle-titre. Mais l'engouement pour ces acteurs du *genus caninum* tient moins à leur talent qu'à l'histoire à laquelle ils prêtent vie. C'est que ce mélodrame écrit par le célèbre dramaturge René Charles Guilbert de Pixérécourt s'inspire de l'une de ces légendes médiévales dont le XIX^e siècle raffole tant. L'histoire reprend, en effet, le thème ancien du chien qui dénonce l'assassin de son maître et l'affronte en combat singulier.

Les faits remontent au XIV^e siècle, sous le règne de Charles V. L'intrigue en elle-même se noue autour

de l'amitié contrariée par la jalousie que le chevalier Richard de Macaire entretient à l'égard de son compagnon, Aubry de Montdidier. Macaire envie furieusement la faveur que le roi porte à Montdidier. Il épie alors ses moindres faits et gestes, attendant le moment fatidique où il pourra mettre à exécution le funeste projet de l'assassiner. Cet instant arrive un jour de l'an 1371, lorsque le roi charge son favori de se rendre auprès du châtelain de Lagny. La compagnie d'archers à laquelle les deux protagonistes appartiennent stationne justement au village de Bondy. Or, pour remplir sa mission, Montdidier doit traverser la forêt voisine, alors réputée pour sa dangerosité. Il se met donc en route, accompagné de son fidèle compagnon, un grand lévrier, répondant, dit-on, au nom de Verbaux.

C'est au beau milieu de la forêt que se déroule l'attaque. Pour mener à bien sa sordide entreprise, Macaire s'est adjoint l'aide d'un complice. Lorsqu'ils voient s'approcher Montdidier et son chien, les deux brigands se jettent sur eux. Verbaux cherche à défendre son infortuné maître. En vain : les deux assaillants réussissent à le neutraliser et à l'attacher au moyen d'une ceinture à un tronc d'arbre. Malgré tous ses efforts pour se défaire de son lien, le chien Verbaux assiste impuissant au massacre de son ami.

« Que t'ai-je fait, méchant ? Comme toi, je suis militaire, crois-tu par un assassinat te dérober à l'infamie ? Dieu témoin de cet attentat te fera connaître un jour pour être le meurtrier d'un des plus zélés serviteurs du Roi et de la France. Tremble, la Justice et la loi me

vengeront ! », s'écrie Montdidier, succombant sous le fer assassin de Macaire. Leur forfait commis, les deux criminels se mettent à creuser une fosse pour enterrer le corps de leur victime. Puis ils prennent la fuite, laissant derrière eux le chien gémissant attaché à l'arbre.

Au bout de quelque temps, Verbaux se libère. Sa fidélité le pousse à veiller la tombe de son maître. Mais bientôt la faim le contraint à entreprendre le voyage jusqu'au village. Là, par de tristes hurlements, des aboiements extraordinaires, il tente de faire comprendre aux hommes que quelque chose est arrivé. Tantôt, il tire leurs vêtements. Tantôt, il va au-devant d'eux pour leur dire de le suivre.

Certains, qui le voient ainsi aller et venir, errer dans les rues, efflanqué et hors d'haleine, lui donnent à manger et à boire ; d'autres décident de savoir ce que cache cette douleur. C'est alors qu'ils le suivent jusque dans la forêt. Le lévrier les mène près de l'arbre fatal, s'arrête devant un monceau de terre fraîchement retournée, puis se met à la gratter vigoureusement avec ses pattes ensanglantées afin de découvrir le corps mort de son maître. On reconnaît aussitôt Montdidier, dont l'absence depuis quelques jours avait paru suspecte. Une sépulture plus digne lui est donnée, sans jamais pouvoir connaître la vérité sur sa triste fin.

Le chien, lui, est confié à un proche parent du défunt. Un jour qu'il se promène en compagnie de ce dernier, soit est-ce le fait du hasard soit « une permission du Dieu des hommes », Verbaux reconnaît Macaire, qui « semblait jouir de l'impunité de son crime avec une

espèce de sécurité ». L'attaque est violente. Le chien se précipite sur le scélérat, le couvre de morsures, le saisit à la gorge. Les gentilshommes et les archers présents peinent à dégager l'homme des crocs de l'animal. Ils le battent, le chassent. Mais toujours il revient. Il grogne. Il aboie de loin, menaçant l'assassin de son bien-aimé maître. Les jours passent et, à chaque fois, les assauts du chien redoublent contre cet homme. Il semble lui courir après comme pour se venger. On soupçonne alors Macaire d'être pour quelque chose dans la disparition de Montdidier.

Charles V, averti de l'obstination du chien envers son archer, veut à son tour en savoir plus sur les mouvements de la bête. Il les convie donc tous les deux à la cour et ordonne que le gentilhomme se cache parmi l'assistance. On fait alors pénétrer le chien qui, dans sa furie accoutumée, se rue sans hésitation sur Macaire. Et d'un pitoyable aboiement, comme s'il sentait que la présence du roi lui était favorable, il crie vengeance.

Macaire, interrogé par le roi sur la mort de son favori, nie les faits. Ni les attaques et les aboiements répétés du chien, ni la rumeur publique venue corroborer ce comportement accusateur n'ébranlent le chevalier. La honte et la crainte de mourir supplicié le confortent dans ses dénégations. C'est alors que le roi ordonne que la plainte du chien et les récusations de Macaire soient purgées dans un combat singulier : le chevalier sera confronté à son accusateur sans son armure, muni simplement d'un gros bâton ; le chien, qui usera de sa force naturelle, aura pour refuge un tonneau percé aux

deux bouts. Sous l'œil vigilant de la Providence, la vérité devait nécessairement éclater.

Une arène est aménagée pour l'occasion, dans un enclos de l'île Notre-Dame, à Paris. Et là, en présence du roi, de toute sa cour et d'une foule amassée en nombre, le duel débute. Bien que Macaire soit réputé pour sa force et son adresse, le chien esquive les coups. Courant autour de lui, se postant d'un côté, puis de l'autre, le lévrier parvient à sauter à la gorge du traître et à le faire chuter. Il serre si fort le cou de son ennemi que celui-ci supplie le roi qu'on le dégage de la mâchoire de la bête, et promet qu'il dira tout. On écarte le chien, les juges s'avancent, et Macaire, devant tous, confesse qu'il a tué son compagnon, à l'abri de tous les regards, sauf celui du chien de Montdidier. Macaire est reconnu coupable. Puis pendu, quelque temps après.

*

La légende est belle. Si belle qu'elle circule de siècle en siècle, scellant pour longtemps le témoignage de l'amitié et de la fidélité indéfectibles qui lient le chien à l'homme. L'anecdote devient si célèbre qu'à la fin du xv^e siècle, Charles VIII fait peindre la scène du combat sur la cheminée de la grande salle du château de Montargis. Et peu de temps après, en 1576, Jacques Androuet Du Cerceau l'immortalise dans une fameuse gravure. Intitulée *Le Combat d'un chien contre un gentilhomme qui avoit tué son maistre faict à Montargis sous le règne de Charles V en 1371*, elle donne pour

longtemps son nom à cette légende : le *Chien de Montargis*¹.

Reprise, enjolivée, déformée, l'histoire est une source intarissable d'inspiration, aussi critique que passionnée². Jusque dans les années 1930, les récits se sont multipliés. Les auteurs se sont ainsi efforcés d'en éprouver les traits, ressuscitant les croyances et les coutumes de leur temps. Certains ont même cru à la véracité des faits, à l'instar du bénédictin dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française* (1731). « Quiconque croit quelque chose, a écrit Montaigne au sujet des légendes, estime que c'est ouvrage de charité de le persuader à un autre, et pour ce faire ne craint point d'ajouter de son invention, autant qu'il voit être nécessaire en son conte, pour suppléer à la résistance et au défaut qu'il pense être en la conception d'autrui³. »

À l'appui de cette conviction : la procédure du duel judiciaire si usitée au Moyen Âge. La victoire du chien face au traître, bien accordée au principe de l'ordalie par laquelle, croyait-on, Dieu se place au côté du juste, avait tout pour séduire les dénicheurs de héros et de saints. Que l'histoire soit vraie ou fausse importe peu. Elle traverse les époques, et enveloppe le chien d'un statut bien à lui. Elle conquiert à son tour un XIX^e siècle qu'on sait appliqué à s'émerveiller des mœurs féodales. Si bien qu'au temps de Napoléon, le mélodrame de Pixérécourt n'a pas beaucoup à forcer la note pour faire pleurer ses spectateurs. En 1885, en un temps pourtant si épris de science, la légende fait toujours recette. Rien d'étonnant, explique Berthelot, à l'article

« Chien » de sa *Grande Encyclopédie* : si cette histoire est une légende, note-il, « un pareil combat n'eût pas été impossible, puisqu'il y a eu plusieurs fois, au Moyen Âge, des procès d'animaux ».

En réalité, la légende du chien de Montargis permet à merveille d'ouvrir une histoire du chien dans les sociétés occidentales. Non seulement elle situe l'animal en bonne place dans l'histoire des hommes mais, plus encore, toute nimbée de merveilleux, elle l'auréole de qualités certaines qu'on ne cessera plus de lui trouver. Ces certitudes, la fameuse boutade de Maxime Du Camp les illustre à merveille : « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien. » Dévoué serviteur à quatre pattes, dont les vertus sont parvenues jusqu'à nous, il figure bel et bien au cœur de nos existences. Domestiqué par l'homme depuis au moins deux bons millénaires, il participe pleinement à nos plaisirs, s'associe à nos peines, lèche le fond des casseroles, aussi bien qu'il se prête à l'exercice de la guerre, de toutes les guerres, à celui de la chasse ou de la surveillance des lieux à défendre. Bref, à la fois pitre attentionné et auxiliaire dressé au sacrifice du devoir, il trame le paysage ordinaire de nos jours.

Pour autant, on n'échappe pas à cette délicate question : mais qu'est-ce qu'un chien, au juste ? « Les chiens, lit-on en 1751 dans la sérieuse *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, sont peut-être de tous les animaux ceux qui ont le plus d'instinct, qui s'attachent le plus à l'homme, et qui se prêtent avec la plus grande docilité à tout ce qu'on exige d'eux. En les élevant dans les

maisons et en en faisant des animaux domestiques, on les a mis à portée de montrer toutes leurs bonnes qualités. » Chasseur, on l'a dit, gardien de troupeaux, sauveur ou amuseur public, on ne compte plus les multiples fonctions auxquelles il a été destiné. Et si le cheval, à suivre l'éminent Buffon, est la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite sur les animaux, ils sont nombreux, tel Cuvier, à reconnaître que le chien est de beaucoup la plus utile.

Véritable œuvre d'art de l'homme, il est donc permis de s'arrêter un instant sur ce chef-d'œuvre pour lequel poètes, naturalistes, voyageurs et surtout chasseurs ont allègrement versé leur prose et leurs vers. Histoires naturelles et autres traités pratiques relatifs aux races, à l'hygiène ou encore aux maladies ne manquent pas pour dresser le portrait de ce quadrupède canin. En 1755, dans son *Histoire naturelle, générale et particulière*, Buffon en fait certainement le meilleur portrait :

« Le chien, indépendamment de la beauté de la forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède, dans le chien domestique, aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie, un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté ; sans avoir, comme l'homme, la lumière de la

pensée, il a toute la chaleur du sentiment ; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections : nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance ; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements, il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves, il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper, il ne lui oppose que la plainte et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent ; il prend le ton de la maison qu'il habite ; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne : toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour l'importuner ; il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié, pendant la nuit, la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce ; il veille, il fait la ronde ; il sent de loin les étrangers, et, pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élançe, s'oppose, et, par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat : aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever, mais, non content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas même pour satisfaire son

appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité⁴. »

D'un point de vue plus technique, le chien, *Canis familiaris*, pour sacrifier au latin, est avant tout un mammifère vertébré, carnassier, digitigrade et vivipare de la tribu des canidés. Davantage envisagé dans ses rapports avec l'homme qui le façonne à ses désirs et pour son plaisir, le chien s'identifie également selon sa race ou encore le groupe auquel il appartient. Très tôt, les zootechniciens l'ont classé dans des catégories qui nous sont encore familières : chiens de chasse (à courre et d'arrêt), chiens de garde, chiens de troupeaux, chiens de sauvetage et chiens d'agrément. Petit ou grand de taille, poils ras, longs ou frisés, disposant d'un odorat hors norme, le chien s'installe ainsi dans les existences humaines.

Ces aspects, si positifs soient-ils, peinent à cacher que le chien jouit parfois d'une mauvaise réputation. Ses détracteurs lui reprochent de venir lécher la main ou le pied de celui qui l'a frappé et de pousser la docilité jusqu'à la servile insignifiance. Les proverbes et autres brocards ne lui épargnent pas les marques de mépris. D'un homme peu considéré, on dit ainsi qu'il a du crédit comme un *chien* à la boucherie ; d'un traître, qu'il fait bien le *chien* couchant ; on dit jeter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire, ce qui signifie faire un présent à quelqu'un pour l'empêcher de crier. « Pourquoi donc le mot chien est-il devenu une injure ? », s'interrogeait ainsi Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*

Achévé d'imprimer en décembre 2013 par Grafica Veneta, Italie,
pour le compte des Éditions Autrement,
77, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75011 Paris. Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.
N° d'édition : L.69EHAN000871.N001. ISBN : 978-2-7467-3861-4.
Dépôt légal : février 2014.
Imprimé et broché en Italie.